

Les 4 et 5 juin 2016

Mouvement
Inter-Régional
des AMAP



4^e Rencontre du Mouvement des AMAP

Domaine de Gourjade à CASTRES (81100)

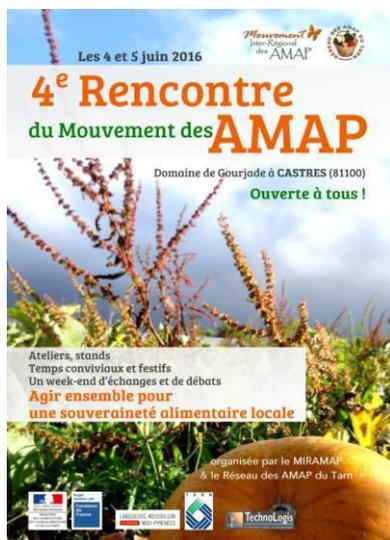
Compte rendu

Octobre 2016

4^{ème} Rencontre du mouvement des AMAP

Samedi 4 juin 2016 – Domaine de Gourjade, Castres (81)

Compte rendu



Sommaire

p. 2	Introduction
p. 3	Programme réalisé
p. 4	Les discussions et enseignements généraux (synthèse de la table ronde)
p. 12	La 4 ^{ème} rencontre en images
p. 14	Recueil et partage d'expériences
p. 22	Remerciements

La première Rencontre Nationale des AMAP s'est tenue en 2009 à Anneyron (26) et a conduit à la création du Mouvement Inter-Régional des AMAP (Miramap). La seconde en 2011, s'est déroulée à Avignon dans le cadre du 10^{ème} anniversaire des AMAP. La 3^{ème} Rencontre, transformée en « Assises Nationales des AMAP pour la nouvelle Charte des AMAP », a eu lieu en décembre 2013 à la Bergerie de Villarceaux (95) après plus d'un an et demi de chantier participatif de réécriture de la Charte. Elle a réuni plus d'une centaine de participants : paysan-ne-s, amapien-ne-s venu-e-s de 19 régions de France, mais aussi des chercheurs et responsables d'organisations partenaires. A chaque fois, ces rencontres ont été l'occasion de rassembler et construire notre mouvement.

En 2016, c'est le réseau des AMAP du Tarn (81) qui a accueilli la 4^{ème} Rencontre du Mouvement des AMAP, en partenariat avec le Miramap, autour du thème :

**Souveraineté alimentaire locale :
Comment les citoyens peuvent-ils se réapproprier collectivement l'agriculture et l'alimentation ?**

Plus de 80 participants venues de Midi Pyrénées, d'Aquitaine, du Limousin mais aussi du Nord-Pas-de-Calais, de Lorraine, de Bretagne, d'Ile de France, de Basse Normandie, de PACA ou encore de Rhône-Alpes, et des partenaires du réseau, se sont retrouvés à Castres au domaine de Gourjade.



Un programme orienté sur le partage d'expériences

Le partage d'expérience a été au cœur de cette rencontre. Pour cela, nous avons invité des amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP à témoigner d'initiatives qu'ils portent sur leur territoire, allant du rachat collectif de terres fertiles pour installer un paysan, à la création d'une coopérative alimentaire, des cagnottes solidaires, des outils pédagogiques pour faire vivre la Charte des AMAP, à la création de réseaux de soutien transnationaux pour les partenariats entre paysans et mangeurs.

Le programme des ateliers de l'après-midi a été construit à partir des échanges qui ont eu lieu le matin autour de ces actions. En parallèle, les paysan-ne-s en AMAP se sont retrouvés et le Miramap a réuni son Conseil d'orientation, associant cette année, 11 personnes issues d'organisations partenaires.

L'ensemble des participants se sont ensuite retrouvés pour la table ronde « **Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ?** », avant de poursuivre les échanges lors d'une soirée festive avec l'orchestre Les Narvalos.

Programme réalisé

9h	Arrivée des participants, café
9h30	Ouverture de la 4ème Rencontre du mouvement des AMAP
10h	"Graines d'expériences" : présentations d'initiatives d'AMAP, de paysans en AMAP et de réseaux d'AMAP "Essaimage" : ateliers de partage d'expériences
12h30	Repas paysans
14h	Présentation des travaux de l'après-midi
14h30	Ateliers d'échanges et de propositions pour une souveraineté alimentaire locale (en continuité des ateliers du matin) Café paysan en AMAP : échange d'expériences entre paysans en AMAP
16h30	Pause
17h	Table ronde en plénière : « Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ? »
19h	Apéritif et Repas
21h	Soirée festive en musique avec l'orchestre Les Narvalos

Nous n'avons pas fait un compte rendu chronologique des échanges, mais sommes partis des discussions et enseignements de la table ronde qui a eu lieu en fin de journée pour inviter ensuite le lecteur à découvrir les initiatives qui ont été partagées tout au long de la journée.

Les discussions et les enseignements

Synthèse des ateliers et de la table ronde « Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ? »



Synthèse des ateliers et de la table ronde

« Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ? »

Introduction de la table ronde par Léo Coutellec, porte parole du Miramap

« Le thème « quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ? » part du principe que ce qui est important pour changer le monde agricole dans le sens que l'on souhaite, c'est d'entrer par l'alimentation et le territoire. Deux entrées qui sont actuellement exclues des politiques publiques productivistes qui n'ont que peu de rapport avec l'alimentation et qui n'ont que peu de rapport avec le territoire. Prendre la question de l'alimentation et du territoire, c'est construire un levier politique pour des changements de politiques agricoles.

Dans ce cadre là, quelle est notre place ? En tant que paysan ? En tant que citoyens en partenariat avec des paysans ? Qu'a-t-on à dire sur le lien entre alimentation et territoire et sur le lien entre alimentation et agriculture ? Est-ce que l'on veut simplement continuer à développer des partenariats en AMAP, ce qui est déjà beaucoup ? Ou est ce que l'on veut que ces partenariats en AMAP deviennent des leviers d'un changement des politiques publiques locales ? Et le cas échéants, est ce qu'il faut que l'on aille jusqu'à participer aux instances d'orientation et de décision qui localement décident de l'occupation des sols, de l'autorisation d'exploiter, des grandes orientations sur l'installation et la transmission ? Est-ce que l'on va jusque là et demander voix au chapitre ? »

Les participants à la table ronde sont ensuite intervenus à tour de rôle : les rapporteurs des ateliers, du groupe « paysans », ainsi que Sylvia Perez Victoria et Pierre Besse pour le Conseil d'orientation.

Nous vous proposons ici une synthèse de l'ensemble de ces échanges autour des trois parties suivantes

1/Comprendre la souveraineté alimentaire. Quels défis aujourd'hui dans les luttes paysannes actuelles? Quelles formes d'actions possibles ?

Prise de parole de Sylvia Victoria Perez

2/ Les enjeux actuels pour le mouvement des AMAP: contribution du Conseil d'Orientation du Miramap

Restitution du Conseil d'Orientation 2016, par Pierre Besse

3/Concrètement comment agissent les AMAP dans les territoires ? Quel rôle des amapiens et paysans en AMAP ? Comment aller plus loin collectivement ?

Synthèse des ateliers de la journée et des échanges en plénière

1/Comprendre la souveraineté alimentaire. Quels défis aujourd'hui dans les luttes paysannes actuelles ici et ailleurs? Quelles actions possibles en tant que citoyen ?

Prise de parole de Sylvia Victoria Perez, économiste, sociologue et documentariste, La Ligne d'horizon

Sylvia Perez Victoria propose de prendre de la hauteur, pour aller du général et ensuite revenir aux enjeux locaux. Quand on questionne 'quelle implication pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire?', il y a deux présupposés. Le premier est que le système agro-alimentaire mondialisé ne répond pas à la question de l'alimentation, il n'est pas fait pour cela mais pour faire de l'argent. Il faut le remettre en cause. Le 2^{ème} présupposé est que la libéralisation des échanges n'apporte pas non plus de réponse à l'alimentation, au contraire elle contribue souvent à détruire des systèmes alimentaires locaux qui existent.

Et c'est là, la pierre d'achoppement : la différence entre souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire. Il y a souvent confusion et revenir aux définitions permet de cadrer la vision que l'on peut ensuite avoir sur les territoires.

La sécurité alimentaire: Sommet mondial de l'alimentation, en 1996

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »

Il n'y a là aucune référence à l'origine de la production qui alimente les gens. Si vous êtes très riche et que vous pouvez importer 100% de votre alimentation vous atteignez la sécurité alimentaire. On pourrait dire que la sécurité alimentaire c'est le point de vue de la consommation et pas du tout celui de la production.

La souveraineté alimentaire: Déclaration pour la souveraineté alimentaire, Via Campesina, Rome, novembre 1996

« La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays de maintenir et

développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole. »

Nous sommes bien dans l'idée de questionner la production. Elle peut se décliner à l'échelle d'un territoire, d'une région, d'un état, etc.

L'ONG Graine a précisé à propos de cette définition qu'« **à la différence d'autres termes inventés par des intellectuels, les autorités politiques ou technocratiques, la souveraineté alimentaire surgit des luttes paysannes. Il s'agit de créer un discours fort, radical et large sur les réalités et spécificités locales, qui puisse être entendu et compris par tout le monde.** »

Cela apporte une bonne analyse de ce qu'est la souveraineté alimentaire.

Ces éléments de définition et éléments de contexte sont importants pour penser un renouveau des liens entre alimentation et territoire. Sans ouvrir un débat, cela pourrait être aussi intéressant de questionner davantage les mots par exemple pourquoi alimentation et pas nourriture ?

Cela signifie qu'un territoire doit contribuer à nourrir la population qui y vit, ou en tout cas, contribuer à le faire au mieux.

Qu'est-ce qui empêche que cela se fasse ? Qu'est ce qui le permet ? Quelle pérennité on peut avoir dans un tel système ? Quels apports peuvent faire les non producteurs, les mangeurs ? N'aimant pas trop les 'il faut, il faut', et préférant les 'ils font', il y a besoin d'exemples de ce qu'il se fait car il y a énormément d'initiatives un peu partout dans le monde.

Ce qui empêche un territoire de nourrir sa population ?

-La spécialisation

Uruguay : 1.6 millions d'hectares dont un million consacré au soja transgénique. L'Uruguay nourrit sa population, mais de moins en moins car il y a une masse verte de soja transgénique.

-Libéralisation des échanges qui va de pair avec la spécialisation: chacun produit une petite partie, soit disant ce pour lequel on est le meilleur. Le reste, on ne le produit pas.

-Les conditions climatiques ou de fertilités: terres stériles, etc.

-Les difficultés d'accès au transport / au prix / au stockage.

-Les habitudes alimentaires: on va vers homogénéisation des modes alimentaires.

-Les politiques publiques : qui ne soutiennent pas du tout la logique de souveraineté alimentaire.

Qu'est ce qui permet à un territoire de nourrir sa population ?

-Une production agricole et une pêche suffisante

-L'accès à cette production.

-Les échanges locaux plus près des équilibres (prix, qualité ...) mangeurs / producteurs.

-Des terres agricoles.

-Des techniques adaptées à chaque contexte social agronomique.

-Pérennité du système : maintenir la fertilité des terres.

-Récupérer des savoirs.

-Non contamination, préservation de la biodiversité des terres non cultivées, etc.

-Maintenir une forme de protectionnisme qui n'est pas l'autarcie.

On retrouve dans ces propositions les fondamentaux de l'agriculture paysanne, l'AMAP s'inscrit donc bien dedans. Au niveau mondial 75% de la nourriture est produite par les paysans sur 25% de territoire. Il y a bien un enjeu fondamental pour l'agriculture paysanne et les territoires.

Quels apports des non producteurs ?

>Maintenir une veille sur le maintien des terres agricoles voire une extension de ces espaces agricoles contre l'urbanisation, contre toutes les formes d'extraction, contre la destruction des terres.

>Défendre les semences paysannes: Nous n'aurons pas d'avenir si on abandonne les semences aux grandes firmes.

>Développer des circuits courts dans toutes leurs formes.

Par exemple en Suisse Romande : des paysans ont décidé qu'aucun habitant ne devait être à plus de 3 km d'un lieu de vente directe. En articulant toutes les formes (AMAP, panier, marché, à la ferme, cueillette), ils cherchent à rendre accessible l'information avec un journal. Ils ont ainsi capté environ 30% des parts de marchés des grandes surfaces.

*On parle beaucoup de l'installation des paysans, mais il faut aussi se battre pour leur non disparition.

*Lutte contre les traités de libéralisation. Ce sont des luttes importantes. Le TAFTA va toucher directement notre agriculture.

Des exemples, il y en a partout !

Par exemple concernant la veille, en PACA, Filière paysanne fait une veille sur les zones touristiques où les terres sont fortement menacées. Il y a de belles expériences en France sur des territoires recentrés sur l'agriculture comme dans le Larzac, et peut-être Notre Dame des Landes. Les Faucheurs Volontaires est une expérience unique au monde ; grâce à la mobilisation, ils ont bloqué Monsanto dans leurs projets. Il y a des marches pour l'accès à la terre et à l'eau, au Brésil, en Inde, en Afrique. En Colombie, il y a eu une grande mobilisation pour permettre que les paysans puissent garder leurs semences paysanne. Dans le monde, les circuits courts se multiplient.

Le Collectif pour une agroécologie paysanne a été créé à la suite de l'auto proclamation du gouvernement français comme leader français de l'agro écologie. Il regroupe des associations d'univers différents dont le Miramap.

2/ Les enjeux actuels pour le mouvement des AMAP : contribution du Conseil d'Orientation du Miramap

Restitution par Pierre Besse

Comment vous voyez l'avenir du mouvement ? Que peut apporter votre réseau, structure à l'évolution et au travail du MIRAMAP ? Quels enjeux politiques à court et moyen terme ?

Les membres du Conseil d'orientation* ont tous exprimé l'importance de **rechercher aujourd'hui un rapprochement plus fort entre les différentes initiatives et les réseaux autour des enjeux agricoles et alimentaires**, notamment pour éviter les doublons des réseaux qui se créent avec les mêmes partenaires sur des mêmes thématiques.

La question de la concurrence par des initiatives commerciales a été évoquée, notamment celle de la Ruche qui dit oui. Nous avons identifié d'une part le trouble dans la communication que cela génère en général, mais aussi le brouillage de l'idée que les amapiens peuvent se faire de l'AMAP.

D'autre part, nous observons une forme de stagnation de certaines AMAP vers une forme de consumérisme qui les rapproche bon grès mal grès des initiatives qui ont des visées commerciales et non politiques.

La question reste ouverte sur comment agir, réagir : adopter une attitude défensif et s'armer? Voir venir et laisser aller ?

Il y a eu ensuite un échange sur l'objectif de construire un positionnement sur **les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**. Le concept du système alimentaire local est une idée assez neuve ces dix dernières années dont les AMAP ont très largement contribué à l'émergence. Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'assemblée permanente des chambres d'agricultures (bureau national des chambres d'agriculture) s'empare de ce concept et est en mesure d'obtenir des fonds publics pour développer des projets de territoires

avec des ambitions politiques qui ne correspondent pas à celles de nos organisations.

La conclusion : réfléchir à ces sujets et rechercher le plus possible à tisser des partenariats avec les collectivités les plus locales.

Un des rôles majeurs d'une organisation telle que le Miramap est de continuer à affirmer l'identité du mouvement en servant de point d'ancrage et de référence pour diffuser de l'information et continuer à construire cette identité.

Qu'est ce que le Conseil d'orientation du Miramap ?*

L'histoire des AMAP est un savant mélange d'initiatives citoyennes et de partenariats, ce qui a permis de donner aux AMAP une dimension de mouvement. Dans cet esprit, les acteurs du MIRAMAP ont souhaité, lors de l'Assemblée Générale constitutive en 2010, le doter d'un Conseil d'Orientation (CO).

Ce CO permet de s'inscrire dans une démarche plus large, en croisant les regards et les approches d'autres acteurs de luttes et de mener, le cas échéant, des actions en commun.

Pour cette 3^{ème} édition, les membres du CO se sont réunis l'après midi en parallèle des ateliers.

Liste des membres du Conseil d'Orientation du 4 juin 2016

Pierre BESSE, paysan en AMAP – Acteur historique du mouvement des AMAP

Frédéric CLUZON, FRAB Midi Pyrénées - FNAB (Fédération de l'Agriculture Biologique)

Josette COMBES, MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire) et RIPESS Europe (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire Europe)

Claire LAMINE, sociologue à l'INRA Avignon

Andrée LIGNON, agricultrice, FADEAR (Réseau de l'Agriculture Paysanne)

Gabriel MONTRIEUX, chercheur, Université Lyon 2

Sylvia PEREZ VITORIA, économiste, sociologue et documentariste, La Ligne d'horizon

Frédéric ZAHM, chercheur en agro- économie à l'IRSTEA - unité ADER Ingénieur

Jean MORERE, Terre de Liens Midi Pyrénées

3/Concrètement comment agissent les AMAP dans les territoires ? Quel rôle des amapiens et paysans en AMAP ? Comment aller plus loin collectivement ?

Synthèse des restitutions des ateliers de la journée

Deux ateliers ont permis de réfléchir aux **engagements réciproques en AMAP** en questionnant notamment comment construire des bases solides dans une AMAP dès le démarrage du projet, pour que celle-ci puisse perdurer dans le temps. C'est aussi en se rassemblant en réseau - lieu de mutualisation et de capitalisation- qu'il est possible de partager ses expériences et pratiques pour les renforcer (les réseaux proposent des outils pour accompagner les AMAP dans la pérennisation des partenariats).

Ces ateliers furent aussi l'occasion de **questionner les nouveaux engagements des amapiens**, au-delà du panier pour 'secouer les habitudes': de la création d'un Système d'Echange Local (SEL), à des interventions dans les écoles ou dans des lycées agricoles, en passant par l'organisation de festivals, de projections-débats, de soupes « anti-gâchis », de potagers collectifs, d'expérimentation de projets solidaires entre amapiens, rendre accessible à tous les AMAP, etc. **Autant d'initiatives qui poussent à mettre davantage en lumière le rôle central des AMAP pour sensibiliser leurs concitoyens aux enjeux agri-alimentaires de leurs territoires.**

De nombreux échanges autour de l'objectif **'Encourager l'installation et renforcer l'accès à la terre'** ont quant-à eux permis d'enrichir notre recensement des actions menées dans ce domaine par les AMAP mais aussi des difficultés rencontrées. **'Comment gagner en légitimité quand on est en AMAP pour parler de foncier, d'accès à la terre ?'** Plusieurs amapiens ont partagé les actions menées dans leurs AMAP contre l'étalement urbain sur des terres agricoles

ou encore comment ils interpellent les élus sur les enjeux agri-alimentaires. L'AMAP devient alors ici un 'lanceur d'alerte' ou un 'groupe de pression', et agit en tant qu'acteur du développement territorial' en s'exprimant dans les lieux de construction de l'action publique.

La formation des amapiens (ou l'autoformation) a été identifiée comme levier essentiel pour renforcer le 'pouvoir d'agir' des AMAP.

Deux ateliers, animés par Jocelyn d'Urgenci, ont permis de questionner les capacités d'actions collectives à l'échelle internationale et notamment européenne dans le cadre de la **déclaration commune des CSA (Community Supported Agriculture)**, document fédérateur et fondateur qui, depuis cette rencontre, a été finalisée lors de la [3e rencontre européenne des ASC](#), les 16-18 septembre 2016 à Ostrava, République tchèque.

En parallèle, **les paysans en AMAP** présents à cette rencontre, se sont retrouvés pour prendre le temps de mieux se connaître et échanger sur leurs pratiques en AMAP. Ils ont alors réaffirmé les forces de l'AMAP pour sécuriser leur revenu ou pour la solidarité qu'elles apportent lors d'aléas de production. Après avoir questionné les freins possibles à la participation des paysans dans la vie des réseaux, ils proposent de mettre en avant « l'impact positif » de leur implication dans ces organisations collectives - qui sont à considérer comme des espaces de solidarité et surtout de soutien à l'installation de nouveaux paysans en AMAP.

Pour en savoir plus sur les discussions qui ont lieu en ateliers, reportez-vous à la partie (page 14) :

'Recueil et partage d'expériences'

Restitution des ateliers et présentation d'initiatives d'AMAP, de Paysans en AMAP et de Réseaux d'AMAP

Synthèse des échanges en plénière

Nous constatons un tiraillement entre le local et le mondial : **les enjeux sont mondiaux et nos leviers et moyens d'action sont locaux.** C'est ici tout l'enjeu de notre mouvement, les AMAP, les réseaux d'AMAP, le Miramap, Urgenci, et de la jonction avec d'autres partenaires, d'autres milieux et l'articulation des niveaux. S'empare-t-on de la question des projets alimentaires territoriaux ? Les AMAP et nos réseaux en général ont amené ces idées, par les expérimentations notamment, mais aussi au sein des Inpact nationaux et territoriaux. Lors d'une audition parlementaire, nous avons porté l'idée des systèmes alimentaires territoriaux, projet qui a été repris notamment dans la proposition de loi sur 'le manger local' qui a été adoptée. Aujourd'hui, les chambres d'agriculture s'accaparent ces idées et ils montent un réseau national des projets alimentaires territoriaux.

De nombreuses voix se sont exprimées sur l'importance d'oser et de 'ne pas avoir peur de porter la parole amapienne' dans tous les lieux de décisions. Isabel Capdeville, de l'InterAMAP du Paysa Basque, affirme 'Je fais partie d'une AMAP depuis 10 ans. Je revendique le droit de parler de ce que l'on fait'. Elle propose 'd'occuper le terrain' individuellement ou collectivement : 'on ne laisse pas la place à des chambres qui récupèrent le travail fait par les autres'.

Les difficultés sont cependant multiples, comme l'explique Jean François Baudin du Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes. Le nouveau conseil régional a baissé drastiquement les financements des réseaux d'accompagnement aux agricultures 'alternatives' pour 'mettre le paquet' sur l'industrie agro-alimentaire et aujourd'hui certes ils invitent ces acteurs à travailler avec les chambres mais pour quel projet politique et avec quel moyen ?

Pour Denis Carel, du réseau des AMAP de Provence, « certaines chambres ne peuvent pas mettre en place les projets de territoire car ils

sont inscrits dans des logiques de filière. [...] il faut aller les voir et montrer nos projets qui marchent : travailler avec eux. La chambre est un outil commun : **le fait d'être minoritaire n'empêche pas de proposer,** et on a des choses à proposer, et on est les seuls à pouvoir le faire avec les réseaux bio, Adear qui sont là pour mettre en route les méthodes ».

Léo Coutellec explique qu'il y a un point d'appui important à saisir: le Miramap est devenu ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole). De ce fait, il est destinataire de fonds CASDAR (qui au total représentent environ 50 millions d'euros) : 40 millions pour les chambres et 7 pour les 18 ONVAR. Sur les 40 millions pour les chambres : 11% sont dédiés à des projets pilotes innovants en partenariat avec les ONVAR locaux (utilisés pour les GIEE puis développés pour les projets alimentaires locaux). « **Les seuls partenaires légitimes et compétents c'est nous** : il y a nécessité d'accepter la collaboration voire la coopération, même si ce n'est pas facile. » Pour d'autres, comme André Bergeot de LorAMAP, la coopération n'est pas envisageable : 'il ne faut pas coopérer, mais s'imposer'. François, paysan éleveur est plus pessimiste : « les questions et les causes des problèmes, on les connaît, les solutions on les a ». Il déplore que même lorsqu'il y a des appels d'offre pour des produits locaux, c'est la coopérative du coin qui répond car ils font du bio industriel ». Daniel, éleveur dans le Tarn explique la difficulté à s'exprimer dans les chambres pour la confédération paysanne. Il observe des pratiques qu'il juge 'scandaleuses' de non prise en compte d'avis divergents et déplore que 'les chambres sont des institutions à notre disposition à tous, mais parfois récupérées avec radicalisme'.

A été aussi questionné les possibilités que pourraient permettre une loi plus 'incisive' contre l'étalement urbain ou comme le suggère Sylvie Barrans, de l'InterAMAP du Pays basque, qui permettrait de sécuriser une terre à visée

alimentaire pour des habitants qui viendraient vivre dans un territoire dans le cadre d'un nouveau projet urbain.

« Un éleveur de brebis veut se lancer en bio : il cherche des terres pour nourrir ses brebis ; si un promoteur veut construire un habitat, il ne cherche pas une terre pour nourrir les habitants ! »

Légalement, il existe les « zones agricoles protégées » (ZAP) qui permettent de protéger durablement les espaces agricoles. **Il existe d'autres leviers en termes d'aménagement du territoire mais encore faut-il les connaître et que les élus veuillent aller dans cette direction.**

L'enjeu de travailler plus en profondeur sur notre identité est discuté, et surtout d'être plus informés et se former. Pour Jean François, 'la petite AMAP ne peut pas toute seule s'adresser à la société'. Il réaffirme l'importance de l'organisation collective que

« Notre mouvement doit prendre conscience de lui-même. »

représentent les réseaux d'AMAP et le Miramap et ses partenaires, venant faire écho aux enjeux de coopération discutés lors du Conseil d'orientation.

Jocelyn Parot, salarié d'Urgenci, souligne l'importance de la dimension internationale : « c'est ce sentiment de solidarité qui nous motive et de faire converger ». Il explique « **notre mouvement doit prendre conscience de lui-même.** Cela peut paraître évident, mais dans les AMAP, c'est un travail énorme qui reste à faire. »

Pour Aziyadé, du réseau des AMAP de Provence, comme pour d'autres qui s'exprimeront après elle, l'action a développé est bien à l'échelle locale : « les amapiens ont peur du militantisme, mais ne se rendent pas compte de l'impact de leurs actes.

Il y a besoin d'aller chercher des « ils font » dans les communes ». Il y a besoin de dire plus fortement que les amapiens ne sont pas « juste des gens qui mangent du chou toute l'année », et « redonner un sens à l'engagement ». Jérôme Dehondt, paysan en AMAP dans le Maine et Loire, rebondira en précisant qu'il y a à prendre conscience du pluralisme en AMAP, il y a autant à ne « pas renoncer à être reconnu comme ONVAR, il faut se battre pour ça », que « se rapprocher du local » car « on n'est pas forcément armés pour se battre avec les grandes échelles ». « Il ne faut pas lâcher prise mais aussi prendre conscience de notre capacité à faire bouger les lignes localement ».

« Gardons notre identité, nos valeurs, notre projet politique. »

Léo Coutellec conclue la table ronde avec trois idées fortes et questionnements:

- Niveau d'échelle : à laquelle est-on efficace ? Jusque là on a dit qu'on allait agir à tous les niveaux. Le discours se relocalise. La discussion reste ouverte.
- Stratégie : coopération, affrontement, lutte. Les AMAP sont force de propositions, plutôt que 'd'être contre'. Mais il y a quand même aujourd'hui des luttes à mener donc un rapport de force. C'est une question de la stratégie.
- Autonomie financière et politique. Nous sommes à un moment charnière : doit-on abandonner notre stratégie de bénéficiaire de financements publics ou accepter de collaborer avec les pouvoirs publics quels qu'ils soient ?

« Gardons notre identité, nos valeurs, notre projet politique. »



4ème Rencontre du Mouvement des AMAP en images



Extrait « Editorial Lettre d'info du Miramap avril 2016 – spéciale rencontre du mouvement des AMAP »

Les 4 et 5 juin prochains, nous accueillerons à Castres (Tarn) la 4ème rencontre nationale des AMAP et l'assemblée générale de MIRAMAP. Le réseau du Tarn est un tout jeune réseau, né en même temps que MIRAMAP en février 2010, mais que de chemin parcouru depuis sept ans.

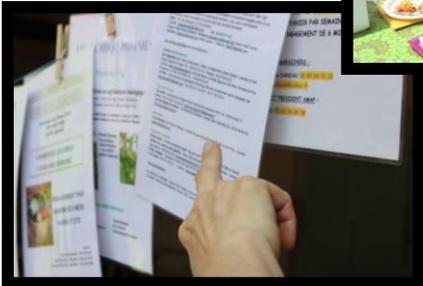
[...] l'identité des AMAP est bien plus large que le partenariat entre un paysan et un groupe de consommateurs. Nous devons prendre conscience qu'il est possible pour les habitants d'un territoire d'agir collectivement pour ne pas se laisser imposer les choix alimentaires par l'agro-industrie, la grande distribution et l'agriculture industrielle productiviste.

Silvia Perez-Victoria, économiste et sociologue, qui nous fait l'honneur une fois de plus de participer au conseil d'orientation de MIRAMAP le 4 juin, dans son dernier livre [*] : « Renvoyé à son individualité, le consommateur ne peut pas grand-chose. S'il veut agir, il faudra qu'il s'organise, et seule une action collective pourrait avoir un impact. »

Nous souhaitons que beaucoup d'amapiens et de paysans viennent se rencontrer à Castres les 4 et 5 juin, faire le plein d'énergie et de bonne humeur pour continuer d'avancer, solidaires et déterminés dans notre combat commun pour une alimentation saine, écologique et équitable.

Didier Loufrani, porte parole du réseau des AMAP du Tarn et administrateur de MIRAMAP

[*] Silvia Perez-Victoria, « Manifeste pour un 21ème siècle paysan » Ed. Actes Sud, oct. 2015 page 134



Recette de l'apéritif 'La Paysanne' dégustée le samedi soir

« Lors de la 1ère 'Ferme de l'avenir', fête de la Confédération paysanne du Tarn, en 2002, nous avons élaboré cet apéritif ne voulant pas utiliser le terme de "marquise", apéritif en vogue dans la région pour une fête de la Conf' (recette différente par l'ajout d'épices). » *Josiane*

- Voici la recette :
- 1 litre de vin blanc
 - 100 g de sucre
 - 1 bâton de vanille
 - 1 citron
 - un petit morceau de gingembre frais
 - une pincée de cannelle
 - 25 à 30 cl d'eau pétillante

La veille, faire macérer dans le vin blanc la gousse de vanille ouverte, le citron coupé en morceau, le sucre, le gingembre et la cannelle. Mettre au frais. Avant de servir, ajouter l'eau pétillante. Se boit très frais.

Bonne dégustation !

« Recueil et partage d'expériences »

Restitution des ateliers

et présentation d'initiatives d'AMAP, de Paysans en AMAP et de Réseaux d'AMAP



En s'appuyant sur des présentations d'expériences d'AMAP, de paysans en AMAP et de réseaux d'AMAP, 5 grandes thématiques ont été explorées lors de cette journée.

Nous proposons ici la synthèse des discussions qui ont eu lieu en ateliers, de mettre en lumière les initiatives présentées et les questionnements et enseignements qui ont émergés.

thèmes	Restitution d'atelier et initiatives présentées
Construire et renforcer les engagements réciproques en AMAP	Restitution de l'atelier <i>Zoom sur :</i> >La nouvelle démarche d'amélioration des pratiques en AMAP, proposée par le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-alpes
Accès à la terre et soutien à l'installation/transmission des fermes	Restitution de l'atelier <i>Zoom sur :</i> >Le projet de l'association "Terre de Rivières", achat collectif de terres agricoles dans le Tarn.
Paysan-ne en AMAP	Restitution de l'échange entre paysans en AMAP
Se rassembler pour porter une voie collective à l'échelle européenne avec Urgenci	Présentation du projet de déclaration commune européenne des CSA et restitution des échanges en atelier
Expérimenter	<i>Zoom sur :</i> >Quand des amapiens créent une coopérative alimentaire autogérée

Construire et renforcer les engagements réciproques en AMAP

Synthèse et restitution de l'atelier 'engagements réciproques en AMAP' par André Bergot et Catherine Talichet



Comment construire et renforcer les engagements réciproques au sein d'une AMAP ?

Pour construire une AMAP, **prendre du temps est essentiel** pour le paysan et pour les amapiens. Ne pas se presser, ne pas se bousculer, il y a besoin de temps pour réfléchir et analyser les besoins, envies, etc. ensemble.

Questionnement autour du prix du panier : est-il juste et rémunérateur ? Nous avons observé que souvent les amapiens proposent une augmentation du prix du panier, mais étrangement souvent le maraicher refuse. Pourquoi ? Souvent car il a l'impression que si le prix augmente, il aurait de nouvelles obligations et ce n'est pas évident pour un paysan d'augmenter ses prix si lui-même ne l'a pas demandé.

Nous avons insisté sur la notion de **projet commun** pour construire le partenariat : cela peut être dans le sens d'un paysan qui cherche un groupe pour construire son projet, ou bien un groupe qui construit avec le paysan. L'initiative peut être par les uns ou par les autres mais construire un projet commun et partagé par tous, tel un socle commun, est central pour la pérennité du futur partenariat – tout comme au fur et à mesure du temps d'être en capacité de le réinterroger, le rediscuter, l'adapter pour rester dans une démarche commune.

Nous avons aussi insisté sur l'**importance du comité de pilotage ou d'animation de l'AMAP** (ou conseil d'administration), pour notamment avoir un **rôle de médiation** entre le groupe d'amapiens et les paysans en AMAP. **Le rôle du 'réfèrent paysan'** est essentiel, car pour un paysan communiquer avec le groupe n'est pas toujours chose facile. Un paysan a témoigné de ses difficultés à communiquer avec le groupe car il n'y avait pas de réfèrent.

Il y a un enjeu fort aujourd'hui à **construire une organisation collective avec des rôles qui tournent** (comité d'animation ou référents) et garder une souplesse et une vitalité dans l'AMAP.

A été soulignée l'**importance qu'il y ait des échanges entre les paysans d'une même AMAP**, qu'ils puissent communiquer entre eux, notamment pour favoriser l'entraide, échanger des pratiques, etc.

En questionnant les engagements réciproques en AMAP, le groupe a aussi interrogé les liens, les relations entre les membres d'une AMAP. **La convivialité est alors centrale, tout comme la reconnaissance du travail des paysans.**

Dans le groupe, des échanges ont eu lieu aussi autour de **la Charte des AMAP** qui est un outil, un repère important pour nourrir les réflexions et projets des AMAP. « Travailler à partir de la charte permet d'établir un bon partenariat »

Cette discussion a fait écho à l'atelier qui a eu lieu le matin sur les démarches d'accompagnement à l'amélioration des pratiques

=> 'zoom sur la démarche du Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes

Quels sont les nouveaux engagements en AMAP ?

Les AMAP sont créatrices de nouvelles initiatives et de 'nouvelles formes d'engagement'. Certains ont partagé leur expérience de SEL (Système d'Echange Local), d'autres interviennent dans les écoles, des ateliers dans les fermes se mettent en place, certains créent des liens avec les organismes de formation agricole, d'autres créent des cagnottes solidaires. Pour aller dans le sens

d'un autre modèle et pour 'secouer les habitudes', certains organisent aussi des festivals, des soirées films et débats, des soupes « anti-gâchis », des potagers collectifs comme à Marseille. Tout cela allant dans le sens d'une souveraineté alimentaire.

La rapporteuse de l'atelier exprime que pour elle, ces nouveaux engagements sont encore à construire, « c'est le début ! ».

Zoom sur

« La nouvelle démarche d'amélioration des pratiques en AMAP, proposée par le Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes »

par Jean Paul Pin, amapien et membre du réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes

Après plusieurs années à expérimenter une démarche de visite participative de ferme (S.P.G.), le Réseau des AMAP de Rhône-Alpes a ouvert un chantier visant à renforcer ses méthodes d'accompagnement des AMAP. Dans une démarche d'amélioration continue des AMAP (« D.A.P » en référence à la Charte des AMAP) et suite à un important travail de recensement et d'analyse des besoins des AMAP, le réseau propose aujourd'hui de nouvelles réponses. En plus de mettre à disposition sur son site internet « une boîte à outils » avec différents 'kits pédagogiques' invitant les AMAP à s'auto-questionner – comme approche préalable par exemple à la résolution de problèmes, il invite les AMAP d'un même territoire à se rassembler en inter-AMAP sous forme de 'café AMAP', temps conviviaux et informels d'échanges de pratiques.

Retrouvez toutes les informations sur leur site internet (voir les liens ci-dessous).

La démarche d'amélioration des pratiques en image



un café AMAP, une visite participative de ferme et la boîte à outils accessible sur leur site internet

Infos pour en savoir plus :

Le site internet du Réseau => <http://amap-aura.org/>

La page dédiée à la boîte à outils => <http://amap-aura.org/boite-a-outils/>

Une vidéo de présentation de la démarche => <https://vimeo.com/168009393>

Pour aller plus loin, la page du site du Miramap sur le chantier 'amélioration des pratiques en AMAP' et découvrir les travaux interrégionaux et de tous les réseaux => [lire la suite](#)

'Accès à la terre et Soutien à l'installation des paysans'

Restitution de l'atelier par Isabelle Capdeville et
Benoit Gauthier

Les questions discutées de ce groupe étaient les suivantes :

Comment les AMAP peuvent-elles soutenir les installations/transmissions agricoles ?

Comment les AMAP influencent-elles les politiques publiques locales ? Quelles sont leur légitimité, leurs capacités pour parler de la question de l'accès à la terre, aux problèmes liés au foncier ?

Quelles sensibilisations/formations des amapiens sur les questions de l'installation/transmission agricole ?

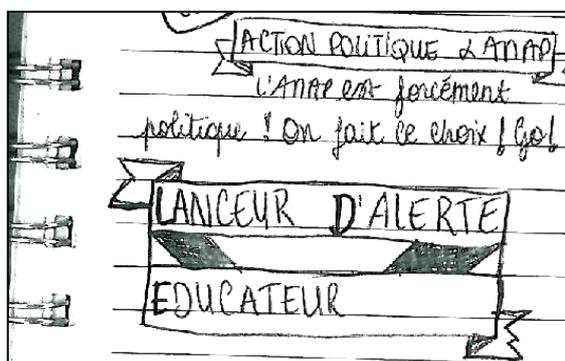
En quoi l'AMAP est légitime à travailler sur la question de l'alimentation et du territoire et donc du foncier ?

« C'est toutes les semaines que nous avons un lien avec la question du foncier, sans s'en rendre compte ! »

C'est le cœur de notre militantisme !

C'est aussi dans la charte !

On a bien vu, au regard de toutes les expériences, qu'à différentes mesures les AMAP s'impliquent par exemple dans l'aide à l'installation d'un paysan, elles vont suivre un projet de transfert ou de déménagement d'un paysan, et elles vont chercher les moyens de gérer les difficultés que cela entraîne. A Lille, par exemple, l'AMAP 'prend de plein fouet' le vol des terres agricoles pour des activités de construction. On a vu aussi que dans certaines expériences, cela avait été un choix d'un groupe de gens en AMAP de créer un outil dont l'objectif est de porter l'idée de parler de l'installation agricole, de l'accès au foncier, pour des activités agricoles et nourricières et qui le revendiquait.



Quels freins ? Quels leviers ?

« On va déjà chercher nos paniers, on gère les constats, on va filer des coups de main, mais l'accès à la terre, l'installation : c'est compliqué »

A été identifié un manque de formation. 'Parler foncier', c'est tout un jargon et vocabulaire sur les politiques de l'Etat aux projets portés par la commune (SCOT, PLU, CDOA, CDPENAF, etc.), jargon que l'on ne maîtrise pas alors qu'en le comprenant mieux, nous pourrions agir. « Nous les consommateurs on ne sait pas ! »

Il y a donc besoin de se former et d'être plus sensibilisé aux questions liées à l'aménagement du territoire au sens large.

Cela peut amener un groupe à oser prendre part à la discussion, à aller rencontrer des acteurs des territoires : élus, des mairies, etc. mais aussi pouvoir aller rencontrer les paysans et les organisations de paysans. Nous ne sommes pas dans une logique paysans d'un côté et consommateurs de l'autre, on est les 2 concernés. Par les expériences présentées, on voit qu'il est tout à fait possible d'apprendre et d'avoir des connaissances pour participer à niveau égal.

Nous avons aussi repéré l'importance de l'animation des groupes AMAP et de la valorisation de ces groupes. Trop souvent, on ne prend pas le temps en AMAP : le temps de parler, de faire en sorte que les gens en AMAP

17

capitalisent ce qu'ils font, d'accueillir vraiment les nouveaux en leur transmettant par exemple l'historique de AMAP, sa raison d'être, etc.

Nous avons terminé sur les difficultés que rencontrent certaines AMAP à « ouvrir leurs

poumons » et avons recherché des arguments que pourraient utiliser les bénévoles d'AMAP pour développer leur notoriété. Par exemple comment une toute petite AMAP dans une ferme peut grandir.

Zoom sur

Le projet de l'association "Terre de Rivières", achat collectif de terres agricoles

Une initiative du Réseau des AMAP du Tarn.

Par **Lionel Brun**, et **Luc Brun**, amapiens et membres de l'association « Terre de Rivières »



C'est la cessation d'activité en 2013 d'un arboriculteur en AMAP qui a entraîné en décembre 2015, la création de «[Terre de Rivières](#)», association foncière citoyenne, suite à une lutte menée par le réseau des AMAP du Tarn ; celui-ci a réussi à modifier la destinée des terres de ce paysan, préemptées par la SAFER locale, qui prévoyait de les revendre à un maïsiculteur en extension de surface, lequel aurait arraché les arbres du verger bio et déversé force nitrates et pesticides pour produire, en bénéficiant naturellement des primes européennes. Par une mobilisation importante et une médiatisation forte, le Réseau des AMAP obtient alors que 4 des 7 hectares avec ses 450 arbres soient attribués à un voisin producteur bio. Restaient alors 3 hectares que la SAFER locale proposait à la vente.

Habituellement, c'est l'association [Terre de Liens](#) qui se charge depuis 2003, sur sollicitation de groupes de citoyens, d'acquérir du foncier agricole afin d'en assurer la préservation à long terme par un usage écologique et

responsable. [Le réseau des AMAP du Tarn](#) l'a bien sollicitée, mais faute de moyens humains, Terre de Liens Midi-Pyrénées a décliné cette demande et lui a proposé en compensation de réaliser l'achat collectif par lui même, en l'accompagnant et le guidant. C'est une première expérience d'essaimage pour Terre de Liens. Sa réussite ouvrira la voie pour d'autres projets qui peuvent être un formidable levier pour son action salutaire sur la préservation des terres fertiles.

Aujourd'hui, l'association cherche aujourd'hui a obtenir 25000€ pour acheter ces 3 ha et appelle au don !

Par ailleurs, le réseau était conscient que la réussite d'une politique alimentaire territoriale nécessitait l'engagement des élus et des collectivités locales. Or, au travers de sa couveuse d'activités en maraîchage biologique « l'Essor maraîcher », la communauté de communes de Tarn & Dadou accompagne déjà depuis 3 ans, des maraîchers dans leur formation professionnelle ; aider un jeune maraîcher à s'installer de manière pérenne sur son territoire est la suite logique de ses engagements, même s'il n'est pas exigé que le ou la candidat(e) sorte de « l'essor maraîcher » ; le projet d'achat collectif des trois hectares sur la commune de Rivières par une association foncière citoyenne avait du sens pour la communauté de communes et elle fait un travail majeur d'animation de territoire, relayée

d'ailleurs par la mairie de Rivières, qui agit efficacement pour dégager un terrain constructible permettant l'édification d'un bâtiment agricole proche de la parcelle concernée.

Ainsi, pour la première fois sur ce territoire, des élus, des citoyens réunis en associations, des organisations professionnelles agricoles s'entraident et conduisent ensemble un projet

d'achat collectif de terre afin d'installer un maraîcher en agro-écologie. Favoriser une consommation solidaire, responsable, en circuit court, pour des mangeurs conscients de leur droit à la souveraineté alimentaire, permet en même temps une relocalisation de l'économie.

Quelques enseignements, réflexions et questions autour de cette initiative

Qu'est ce qui a facilité la concrétisation de ce projet ?

-Une volonté politique partagée par différents acteurs du territoire : associations citoyennes, certaines organisations professionnelles telles que la Confédération paysanne et la communauté de commune

-Un important travail a été mené pour rendre visible la situation : communication, sensibilisation, etc.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Comment ont-elles été dépassées ?

- L'association a fait des démarches auprès des services fiscaux pour obtenir le droit d'établir des reçus fiscaux permettant la défiscalisation des dons. Elle s'est donc tournée vers Terre de Liens.

- Difficultés à obtenir des informations sur ce qu'il se passe dans le monde agricole.

- Il fallait agir dans un temps court, alors que s'informer et sensibiliser, rechercher des soutiens (et notamment financiers) demande du temps !

Les besoins pour l'avenir ?

-Sensibiliser plus largement le grand public : prendre du temps pour expliquer le 'pourquoi du comment'.

-Etablir la confiance car appeler au don nécessite transparence et confiance.

-Avoir des retours sur d'autres expériences de ce genre, car il y a besoin d'être plus informé en amont pour agir et être plus efficace quand la question se pose dans un territoire.

Questionnements généraux

Comment les AMAP peuvent-elle être porteuses de l'accompagnement ou soutien à aux dynamiques d'accès au foncier ?

Quelle formation proposer aux amapiens sur la gestion de projets agricoles ?

Quel est le rôle des AMAP dans la transmission des fermes? et pour aider à l'installation ? Comment les AMAP influent-elles les politiques territoriales ?

Images de la ferme et du terrain



Infos pour en savoir plus et soutenir ce projet :

Le site internet de Terre de Rivières => <http://www.terrederivieres.fr/>

La vidéo présentant le projet => <https://www.youtube.com/watch?v=fbIP4QvLtiQ>

Echange entre paysan-ne-s en AMAP

Restitution par Violaine Herrbach, porteuse de projet en installation, CEFI

L'objectif de ce 'café paysan' était de proposer un temps de rencontre « entre pairs », un temps d'échange d'expériences et de réflexion autour du métier de paysan en AMAP.

Violaine explique que ce groupe réunissait une diversité de personnes : des paysans qui distribuent l'intégralité de leur production en AMAP, d'autres environ 50% et d'autres qui livrent une plus petite partie en AMAP (environ 1/3 de la production).

Elle met alors en évidence les points forts de l'AMAP que le groupe a identifié :

« L'AMAP permet d'avoir un revenu décent. »

Elle explique que parmi les paysans présents, certains étaient soit en installation soit récemment installés. « Ils ont tous exprimé que **l'AMAP apportait une sécurité** ». En effet, l'AMAP apporte une sécurité de trésorerie importante surtout à l'installation. « Cela permet aussi d'avoir une meilleure projection de ses revenus sur les premières années, ce qui est très important quand on débute ». La contractualisation est alors fondamentale pour construire cette sécurisation du projet.

Le thème de la solidarité en AMAP a aussi été discuté. Cette solidarité se trouve « quand les amapiens se sentent impliqués, et qu'en cas d'aléas climatiques par exemple, ils acceptent un panier réduit ». Violaine invite à la vigilance dans le sens où « l'AMAP ne doit pas financer un système qui en lui-même n'est pas viable ». Il y a là une responsabilité partagée à la fois du producteur et des amapiens.

Concernant la diversité des débouchés. Pour des paysans qui ont fait le choix de tout écouler en AMAP, l'AMAP a été la clé de leur installation : « S'il n'y avait pas eu l'AMAP, il n'y aurait pas eu d'installation ». Le groupe a alors questionné les surplus de production qui peuvent alors être vendus dans d'autres canaux de commercialisation. Il ne faut pas le paysan se dire : « c'est bien, les

gens acceptent des produits de qualité inférieure ». L'AMAP doit restée la priorité en terme de qualité – pas forcément en terme de quantité. Nous avons aussi observé que l'entrée en AMAP a permis à certains paysans de sortir du système de la grande distribution.

L'implication des paysans dans le fonctionnement des AMAP

La charte des AMAP précise les engagements des paysans. Il a été observé que, par moment, les paysans manquaient d'implication : en terme financier (adhésion aux réseaux) ou en terme de temps passé par exemple dans les organisations d'AMAP (réseaux, Miramap) ou encore dans des moments de rencontres avec les amapiens par exemple dans les AG.

Ils se sont alors questionnés sur les raisons qui freinent l'implication. « Un paysan peut se sentir bloquer face à un grand groupe d'amapiens, il peut y avoir une certaine timidité, voire un sentiment d'infériorité. » Or les amapiens ont besoin du regard et de l'avis du paysan sur le monde paysan, sur le système actuel et sur l'AMAP. L'enjeu est alors de renouer des liens en proposant par exemple des rencontres entre producteurs ou avec des amapiens en plus petit groupe. Celles et ceux qui se sentent à l'aise en groupe peuvent alors peut-être plus facilement participer à des espaces de débat et décision des réseaux, départementaux, régionaux voire interrégionaux.

Violaine propose de mettre en avant « l'impact positif » de l'implication des paysans dans les réseaux : **« s'impliquer dans un réseau, c'est construire une solidarité, le réseau peut apporter beaucoup à un porteur de projet qui veut s'installer ».**

Agir collectivement à l'échelle européenne

Synthèse des échanges des ateliers animés par Jocelyn Parot, animateur d'Urgenci et de la restitution orale de l'atelier par Olivier Lavieille

En accueillant Jocelyn Parot, animateur d'Urgenci pour animer des ateliers, le Miramap a souhaité apporter une ouverture internationale à la 4^{ème} Rencontre Nationale. Ces échanges ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux internationaux et plus particulièrement européens que portent les CSA à cette échelle.

Pourquoi écrire un socle commun (common ground) pour l'ensemble des CSA européennes ? Qui porte ce projet ? Qu'est ce qu'Urgenci ? Comment participer à ses chantiers ?

URGENCI, le réseau international des réseaux de CSA (Community Supported Agriculture / Agriculture Soutenue par la Communauté), dont les AMAP forment de loin le réseau le plus important en Europe, a lancé un chantier d'écriture pour une Déclaration Commune : un texte qui constituera un socle commun (common ground) pour l'ensemble des CSA européennes. Ce projet est né lors de la 2^{nde} Rencontre des CSA européens en mars 2014 à Villarceaux à laquelle des membres du Miramap avaient présenté le Chantier de réécriture de la Charte des AMAP.

Le projet de socle commun en 2015

Lors de la réunion d'Urgenci de Milan, juin 2015, les réseaux impliqués orientent les travaux autour d'un texte court, fédérateur, accessible aux groupes CSA naissants, sous la forme d'une déclaration commune. Trois mois plus tard, à Berlin, est rédigée une première version de cette déclaration en anglais.

Le texte de 2 pages porte ainsi les ambitions des CSA européens souhaitant unir leurs forces **'pour atteindre la souveraineté alimentaire'**. Il cherche à définir ce que sont les CSA, et expose les principes fondamentaux et directeurs. Il précise que cette déclaration recherche **'à établir un terrain d'entente' entre la diversité des expériences existantes pour faire**

mouvement, contribuant ainsi à (re)présenter une alternative réelle et crédible au niveau européen. De plus, par les rencontres, l'échange d'expériences et d'idées, ce chantier associe des réseaux de CSA naissants, et vient les conforter. Depuis le début de l'hiver 2015, chaque réseau d'Europe (liste sur le site d'[Urgenci](#)) a été invité à effectuer une relecture de ce premier texte. **Depuis la rencontre, la discussion sur la version définitive de cette déclaration commune a eu lieu lors de 3^e rencontre européenne de l'Agriculture soutenue par les citoyens les 16-18 septembre 2016 à Ostrava, République tchèque, rencontre à laquelle a participé une délégation amapienne française.**

Détails des échanges en atelier

Une lecture du texte en groupe a permis de faire émerger plusieurs questions :

Où on va ensemble ? A qui s'adresse-t-il ? Aux politiciens ? Aux amapiens ? Aux personnes qui démarrent des initiatives mais qui ne savent pas qu'ils s'inscrivent dans un mouvement qui partage des valeurs communes ?

Quelle nature ? Quel impact ? Le groupe s'est demandé, en termes de plaidoyer, quel pouvait être l'utilité de ce texte. Il y a un réseau européen qui peut peser sur les décisions européennes, donc ce texte fédérateur et fondateur peut-il être une référence pour aller peser de manière plus claire sur les politiques européennes ?

Quels sont les intérêts de l'action d'Urgenci pour les AMAP ? « Savoir que l'on fait partie d'un mouvement européen et même mondial, c'était

une source de reconnaissance et de crédibilisation de notre mouvement français, pour les AMAP locales comme pour les réseaux régionaux et pour le Miramap. Pour tous, c'est important de s'inscrire dans ce cadre-là. »

Quelle écriture et diffusion de ce texte?

L'expérience française autour de la Charte a permis d'acquérir une expérience sur comment la diffuser, permettre de se l'approprier « avec des réussites, des échecs, des astuces ». La question se pose donc aussi pour ce texte européen. « Un des enjeux pour nous, membre du Miramap, c'est aujourd'hui de recueillir un certain nombre de bonnes pratiques en termes de diffusion de notre charte pour pouvoir les transmettre au niveau européen. »

S'est aussi alors la question de **sa bonne forme pour sa version française**. Travailler au niveau européen pose des questions de traduction. Le texte initial est en anglais et par exemple on parle de 'common ground' (littéralement 'terre commune'), en français on parle de 'socle commun'. Ces différences peuvent paraître mineures mais nous l'avons vu avec le chantier charte, le choix des mots en Français a beaucoup d'importance. Il faut souvent plusieurs mots français pour en faire un seul en anglais. Il y a un enjeu de créer un groupe de travail pour la traduction de ce texte et notamment par exemple pour traduire 'CSA'. En français cela donne 'Agriculture soutenue par la communauté' ; mais

la définition de 'communauté' en anglais n'est pas la même qu'en français. On peut changer par 'citoyens' mais le mot 'citoyen' questionne aussi certains, sur le 'citoyennisme' (critique du tout citoyen). Donc quelle est la bonne formule ?

Pour Urgenci, ce sont les 'partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs', mais est-ce que nous n'aurions pas envie aujourd'hui de sortir de l'approche 'Producteurs/consommateurs' comme nous l'avons fait dans notre charte ?

Pour qu'il ait une bonne diffusion, a été discuté l'idée que ce texte soit assorti d'un argumentaire qui permettrait à toutes celles et ceux qui le découvre de comprendre d'où il vient, le choix des mots, etc. (comme « Le chemins vers la charte » de la charte des AMAP en France).

L'inscription du Miramap dans un réseau européen ? Miramap comme source d'inspiration pour le mouvement européen ?

Le Miramap est un réseau majeur dans le mouvement des CSA en nombre d'AMAP et par notre travail sur la charte ; il peut donc apporter beaucoup à toutes ces autres initiatives qui démarrent en Europe. Il faut aussi être conscient du rôle que nous avons à jouer dans l'émergence de ce mouvement européen.

Images d'Urgenci



Carte de l'évolution des CSA en Europe, logos des réseaux de CSA en Europe, Rencontre à Berlin sur le projet de déclaration commune

Infos pour en savoir plus

Le site internet d'Urgenci => [ici](#)

Le site de présentation du chantier de déclaration commune européenne => [ici](#)

Le site de la 3^{ème} Rencontre Européenne des CSA 2016 / République Tchèque => [lire la suite](#)

Expérimenter

Zoom sur

« Quand des amapiens créent une coopérative alimentaire autogérée »

par Jean Claude Richard, amapien AMAP dionysienne Court-Circuit, Ile de France



Dionycoop est installée depuis juin 2015 dans un local de 80m² au rez-de-chaussée d'un HLM des années 1920 à Saint Denis. Jean Claude Richard raconte comment des membres de l'AMAP dionysienne Court-Circuit après plus de 5 ans d'expériences en AMAP selon des principes autogestionnaires forts, **ont décidé de créer en mai 2015 une coopérative alimentaire conçue comme une 'suite directe' de leur AMAP, dont le local est situé non loin.**

Diony Coop propose **une gamme d'aliments et produits très diversifiée vendus à prix coûtant (plus de 500 références) principalement des aliments secs et transformés et des produits d'entretiens.** Ouverte 3 jours par semaine avec des créneaux horaires limités, elle rassemble environ 250 familles coopérateurs qui la font vivre, dont une centaine participe aussi à la vie de l'AMAP. Chacun verse 20 € de participation par an pour payer le loyer et inscrit le montant qu'il verse à l'avance dans la caisse commune qui sert pour le paiement des commandes. Tout se règle par chèque et en avance. « Au moment de l'achat, on retranche la somme sur son compte, en veillant à pourvoir régulièrement celui-ci de sorte que, si

possible, 50 euros minimum y restent provisionnés. »¹

Très concrètement, c'est sur une simple feuille de papier que tout est noté : d'un côté les montants portés au crédit par chèque, et de l'autre le montant des achats.

Diony Coop

COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE DE LA FERME

L'organisation de l'approvisionnement et le suivi des stocks est simple : la personne qui propose un produit s'en occupe. Jean Claude illustre par des exemples très simples comment cela fonctionne. Par exemple, une personne, lors de ses vacances, découvre un aliment qu'il apprécie et ce dit que cela pourrait intéresser les autres. Il appelle donc le référent trésorier pour savoir s'il peut engager une dépense en fonction de la trésorerie disponible, pour une première commande 'test'. Il en assure la réception et met en rayon le produit. On voit alors très rapidement si un aliment plait ou non et s'il est judicieux ou non de renouveler cette commande.

Pour l'instant, l'approvisionnement est principalement réalisé auprès de grossistes, 'intermédiaires' que sont Basebio (Montauban), Andines (Saint-Denis), Terra libra (Thorigné en Ille-et-Vilaine). Jean Claude explique que l'objectif est de progressivement développer les partenariats en direct avec des producteurs, que tous les produits ne sont pas bio même si

¹ L'article 'Court-circuit et Diony Coop : Ni dieu, ni maître, ni supermarché !' Campagnes solidaires n°315, mars 2016

beaucoup le sont (aspects qui questionneront fortement les participants à cet atelier).

Jean Claude rappelle aussi les principes autogestionnaires qui sont le ciment de cette initiative : fonctionnement informel avec au centre l'initiative et la responsabilité individuelle,

pas d'assemblée générale mais des groupes de travail, etc.

Cette initiative née en mai 2015 a su fédérer une grande diversité d'habitants du quartier, bien au-delà de l'AMAP.

Quelques enseignements, réflexions et questions autour de cette initiative



Qu'est ce qui a facilité la concrétisation de ce projet ?

-Une AMAP autogérée très dynamique avec des principes d'actions partagés qui ont pu être facilement transférés à la coopérative.

-Des amapiens informés et très motivés.

-Cette initiative a pu naître car des manques dans l'AMAP ont été identifiés et l'envie d'avoir accès à des aliments que l'AMAP ne pouvait offrir était forte et

partagée par un grand nombre de personnes.

-Une manière de penser et d'agir centrée sur l'idée 'd'expérimentation permanente' facilitant ainsi autant la prise d'initiative individuelle et l'action collective

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

-Il n'y a pas vraiment de difficultés d'après l'intervenant : les erreurs et les échecs ayant valeur d'apprentissage et d'avancées.

-Administrativement, ce projet est porté par une association déclarée loi 1901 pour avoir un interlocuteur vis-à-vis des institutions alors que dans la pratique, cette association de 3 personnes n'a pas vraiment d'activité.

Enseignements et questionnements généraux

-Ce projet a beaucoup interpellé les participants qui se sont demandé dans quelle mesure cette initiative était compatible avec la charte des AMAP et le soutien/maintien de l'agriculture paysanne dans la mesure où aujourd'hui la coopérative achète ses aliments à des grossistes – certes en recherchant progressivement à ou encore du fait qu'il n'y ait pas de contractualisation par exemple. Peut-on actuellement diffuser cette information ? Les AMAP peuvent-elles porter ce genre de projet ? Cependant la charte des AMAP invite à l'ouverture et surtout à la dissémination de l'esprit AMAP et à l'expérimentation !

-Ce système peut sans doute 'fédérer' dans les milieux populaires, car moins 'contraignant' que l'AMAP et peut être une 'porte d'entrée' vers l'AMAP pour lever certains verrous, tout en étant complémentaire. La question de l'accessibilité pour tous les AMAP est ici à nouveau posée !

Infos pour en savoir plus

Le site de l'AMAP => <http://www.amap-court-circuit.org/>

Le site de la coopérative => <http://www.amap-court-circuit.org/spip.php?article125>

'Court-circuit et Diony Coop : Ni dieu, ni maître, ni supermarché !' Article de Benoît Ducasse, Campagnes solidaires n°315, mars 2016

« [Visite de la DionyCoop](#) » article de Laurence Bourgade, 6 septembre 2015, coopaparis.wordpress.com

Le livre '[Une AMAP dans le 9-3 : Une expérience d'éducation populaire en milieu libertaire](#), Hugues Lenoir, 2015'

Remerciements

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre !

Aux amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP pour leur active participation.

Aux amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP qui ont témoigné de leurs initiatives.

Aux membres présents du Conseil d'orientation du Miramap.

A l'équipe du Domaine de Gourjade pour son accueil, et la municipalité de Castres pour son appui technique

A l'équipe de bénévoles du Réseau des AMAP du Tarn pour leur dynamisme, leur mobilisation, ainsi que leur soutien dans l'organisation générale du week-end.

Aux paysan-ne-s en AMAP de la Ferme de Cabrials, la Ferme Cadapau, Le Jardin de Véronique et la ferme de la Balestrié Haute, pour nous avoir fait découvrir et déguster les savoureux aliments qu'ils produisent et La Nature dans l'assiette, restaurateurs, pour leurs plats originaux.

A tous les amapien-ne-s et leur famille qui ont ouvert leur maison permettant l'hébergement de dizaines de participants.

Aux bénévoles animateurs des ateliers.

Aux photographes et à celles et ceux qui ont pris des notes et contribué à la rédaction de ce CR.

Aux musiciens du groupe les Narvalos pour nous avoir fait danser.

Au réseau des AMAP du Tarn, pour son accueil et la co-organisation de cette rencontre.



Aux partenaires financiers :



Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80